

Avis de constitution

SOCIETE « DTK GROUP » en abrégé « DTK GROUP »

Siège Abidjan Cocody Angré non loin du nouveau  
CHU d'Angré, Lot : 3458 ; Ilot : 309., Lot 3458, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DTK GROUP » en abrégé « DTK  
GROUP »

Objet :

- Lotissement ;
- Aménagement foncier ;
- Travaux BTP ;
- Promotion Immobilière et Construction ;
- Gestion immobilière ;
- Rénovation & réhabilitation de bâtiments ;
- Transaction Immobilière ;
- Divers ;
- Etc...

.Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré non loin du nouveau  
CHU d'Angré, Lot : 3458 ; Ilot : 309., Lot 3458, Ilot 309

Dirigeant(s) M SIDIBE TOUMANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07809 du 26/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58615/GTCA/RC/2024 du 26/09/2024

